

CR du SDOA du 14/01/2025

Présentes : Sylvie Ouvré, Dominique Péchart, Virginie Guénégu-Petitot, Ariane Bécanne-Peyronnet, Julie Préaux, Sarah Pléau, Sandie Esnault, Pauline Lécorcher, Elise Javelle, Elodie Pluot, Isabelle Petit-Martini, Béatrice Lheureux, Mathilde Cancy, Madeline Jochim, Bérénice Gori, Claire Jeanne, Lucile Lopez

Excusées (procurations) : Charlotte Reslinski, Lucile Forné, Aurélie Bécard, Sylvie Semper, Marie Berthe, Julie Wagner, Emilie Trognon, Hélène Wozniak

➤ Assemblée Générale

Début de l'AG : 21h00

✓ Rapport Moral 2024 (Sandie)

Chères collègues, chers collègues,

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2025

Qu'elle vous apporte ces petites joies qui rendent la vie plus douce mais aussi parfois ces grandes joies qui la rendent encore plus belle !

L'année qui vient de s'écouler a été riche.

Elle a vu la mise en œuvre de l'avenant 20, qui nous a notamment permis d'obtenir une revalorisation de l'AMO, attendue depuis 2012.

Elle a permis d'avancer sur de nombreux sujets avec la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et notamment d'intégrer la PPSO (Plateforme Prévention Soins Orthophonie) à notre convention nationale grâce à la signature d'un avenant 21 que nous espérons au printemps 2025.

La CNAM a salué cet outil, soulignant notre travail et notre vision pour la profession et pour nos patients.

Les Assises de l'Orthophonie se sont déroulées au niveau national mais également dans de nombreux départements. Ces moments riches ont permis de recueillir la vision pour la profession de toutes et tous les orthophonistes et ce, sur tous les territoires. C'est d'ailleurs grâce à ces recueils que nous avons pu élaborer le prochain Texte d'Orientations. Ce dernier va, à présent, être relu et amendé dans toutes les régions pour aboutir au texte final qui sera présenté et voté au prochain congrès fédéral se déroulant les 29 et 30 mai 2025.

Ce congrès verra aussi l'élection d'un nouveau bureau national qui portera ce texte pour une durée de trois ans. La Fédération Nationale des Orthophonistes est structurée avec une entité nationale que nous nommons communément la « FNO ». Nos collègues ayant des mandats nationaux y portent VOS voix. Ces orthophonistes élu-es et leurs actions sont bien le résultat des choix, des décisions, des débats, des réflexions et des votes qui sont faits d'abord en départements puis en régions et enfin à l'échelle nationale. Nous sommes toutes et tous orthophonistes et c'est bien vous qui faites notre fédération, chacun, par ses réflexions apportant sa pierre à l'édifice, dans le respect des valeurs de notre texte d'orientations. Nous avons toujours besoin de plus de bâtisseurs pour consolider, renforcer notre profession, nous avons donc besoin de votre soutien, de votre adhésion !

D'un point de vue plus personnel et parce que je ne renouvellerai pas mon mandat au poste de Présidente du SDOA, je tiens à remercier tous les orthophonistes pour leur investissement au sein

du syndicat, les échanges toujours riches que nous avons pu avoir, vos actions, vos réflexions pour nos collègues et notre profession !

✓ **Rapport d'activités générales 2024** (Sandie)

-09/01/2024 : AG et galette

-13/02/2024: Présentation du travail en surdit  par Sylvie Ouvr 

-12/03/2024 : Mme Alexia Charpentier est venue pr senter le dispositif « les 1000 premiers jours ».

-09/04/2024: Pr sensation du site du SOGEst par Madeline Jochim

-14/05/2024 : Pr sensation du DAC par Armelle Pi ton (directrice d'Appui Sant  Aube)

-10/09/2024 : r union de rentr e

-08/10/2024: Intervention de Mme Broquet, psychologue du M dou, de Mme Bruguet, ergoth rapeute, et de Mme P ria, infirmi re coordinatrice, pour nous pr senter les diff rentes structures

-12/11/2024 : Pr sensation du mat riel OrthoEdition

-10/12/2024 : Restaurant « La petite table »   Creney

⇒ **24 orthos prennent part au vote**

⇒ **Tous les votes favorables   l'unanimit .**

✓ **Rapport missions d'information et de pr vention 2024** (Ariane)

✓ 16/02/2024 Carrefour des m tiers au coll ge de M ry-sur-Seine, Marie Bracq et Jean Ponsardin, non indemnis .

✓ 29/02/2024 Formation aux aidants des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparent e,   la Roseraie, dans le cadre des formations aux aidants de la plateforme « R pit », Madeline JOCHIM, indemnis e.

✓ 23/11/2024 Conf rence sur la dyslexie-dysorthographe aux Riceys, L a Goncalv s, non indemnis e.

Et tout au long de l'ann e :

✓ Informations sur les troubles du langage oral et/ou  crit, les troubles de la cognition math matique, les am nagements scolaires, lors de la mise en place de P.A.P., lors d' quipes  ducatives ou d' quipes de Suivi de la Solarisation (ESS). Non Indemnis es.

✓ Participations aux Commissions Paritaires D partementales. Indemnis es

✓ Participation aux Conseils d'Administration d'Autisme Aube. Sylvie Ouvr . Non indemnis e

⇒ **24 orthos prennent part au vote**

⇒ **Tous les votes favorables   l'unanimit **

✓ **Rapport formations 2024** (Julie Wagner)

• 15/16 novembre 2024 : Formation sur la voix avec Aur lie Ravera-Lassalle

⇒ **24 orthos prennent part au vote**

⇒ **Tous les votes favorables   l'unanimit .**

✓ **Rapport financier 2024** (Pauline)

Les comptes ont été vérifiés et approuvés par Sarah Pléau.

Réadhésion en ligne OBLIGATOIRE !

Recettes :

40 adhésions (- 4 adhésions)

6 n'ont pas ré adhéré :

1 adhésion Prem's, 2 adhésions salariées, 1 adhésion retraitée ,1 adhésion arrêt momentané

Total + 1406,71 €

Dépenses :

Frais de représentation (compte 604) 193,7€

loyer domus (compte 610) : 605,49€

frais de banque (compte 611) : 97,5€

Total -896,69€

Solde des comptes : +510,02€

Solde bancaire au 31/12/24 :	8101,50 €
-------------------------------------	------------------

Remarques :

-Chèque de 34,3€ émis en 2023 mais débité en 2024

-Ancien solde au 31/12/23 : 7625,78€

-Vérification : $7625,78 - 34,3 + 510,02 = 8101,50$ euros

⇒ **28 orthos prennent part au vote**

⇒ **Tous les votes favorables à l'unanimité**



Budget prévisionnel 2024 (Pauline Lécorcher)

Recettes	€	Dépenses	€
Cotisations (part département)	1550		
40adhésions x 38,75€			
		Frais de banque	97,5
		Frais de représentation	307,5
		Loyer	630
		Affranchissement	15
		Déplacement/indemnisation (copil, formation cadres)	500

TOTAL	1550	TOTAL	1550
--------------	-------------	--------------	-------------

- ⇒ **24 orthos prennent part au vote**
- ⇒ **Tous les votes favorables à l'unanimité.**

✓

Fin de l'AG : 21h20

- **Elections du Conseil d'administration départemental** : début à 21h22

Sandie Esnault, Julie Préaux, Elise Javelle-Marcilly, Pauline Lécorcher, Claire Jeanne, Julie Wagner, Dominique Péchart, Ariane Bécanne-Peyronnet, Sarah Pléau, Béatrice Lheureux, Madeline Jochim, Isabelle Petit-Martini, Elodie Pluot, Mathilde Cancy, Bérénice Gori

→ **Vote à l'unanimité 24 votantes**

- **Election des membres du bureau + Election de la vérificatrice aux comptes**

Le bureau

-Présidente : Madeline Jochim

-Vice-présidente : Claire Jeanne

-Trésorière : Pauline Lécorcher

-Secrétaire : Julie Préaux

-Vice-présidente chargée des missions d'information et de prévention : Ariane Bécanne-Peyronnet

-Vice-présidente chargée de la formation continue : Julie Wagner

-Vice-présidente OdM : Dominique Péchart

Vérificatrice aux comptes

Béatrice Lheureux

→ **Vote à l'unanimité 24 votantes**

- **Election des membres du Conseil d'administration régional**

-Titulaires : Madeline Jochim, Sandie Esnault

-Suppléants : Sarah Pléau, Béatrice Lheureux

- **Nomination des représentants de la commission paritaire départementale**

Titulaires : Claire Jeanne, Sandie Esnault, Elodie Pluot, Sarah Pléau

Suppléantes : Ariane Bécanne-Peyronnet, Madeline Jochim, Lucile Lopez, Elise Javelle

- **Nomination des représentants de la commission des pénalités financières**

-Titulaires : Claire Jeanne, Pauline Lécorcher, Elise Javelle, Sandie Esnault, Lucile Lopez

-Suppléantes : Ariane Bécanne-Peyronnet, Julie Wagner, Dominique Péchart, Madeline Jochim, Béatrice Lheureux

- **Madeline Jochim porte sa candidature au poste d'administratrice fédérale**

Elle sera votée prochainement lors de l'AG du SOGEst.

➤ **Modification d'une phrase dans nos statuts**

Il est proposé de remplacer « le SDOA est rattaché au SOCHA, Syndicat Régional des Orthophonistes de Champagne-Ardenne, adhérent à la Fédération Nationale des Orthophonistes » par « le SDOA est rattaché au SOGEst, Syndicat Régional des Orthophonistes du Grand Est , adhérent à la Fédération Nationale des Orthophonistes ».

Fin des élections 21h50

➤ **Autres informations**

-FAMI : pensez à déclarer vos indicateurs sur le site Ameli

-Points importants concernant la commission paritaire en juin :

*un numéro RPPS remplace désormais le numéro Adeli

=> <https://esante.gouv.fr/produits-services/erpps/guides/guide-erpps>

*un système de dépistage en milieu scolaire par des orthophonistes, orthoptistes et kinés des départements limitrophes a été mis en place depuis septembre 2024 dans des écoles pilotes de 53 départements

-12 séances (8 auparavant) auprès d'un psychologue sont prises en charge à hauteur de 50 euros (45 min) => monpsy.fr

-Attention double prise en charge : si l'on suit un enfant reçu parallèlement par le CMPP par exemple, on ne doit pas intervenir, sauf quand le centre en question lui-même demande une dérogation à la CPAM. L'accord est tacite et considéré comme valable si pas de réponse sous 1 mois.

MAIS, c'est à nous d'appeler le centre pour savoir si la dérogation a été donnée (ou l'accord tacite sous 1 mois)

La prescription doit émaner du centre qui suit l'enfant.

-M. Marcellot, le psychologue coordinateur du CATTP « Au fil des autres », spécialisé dans les TDN et les TSA, viendra nous présenter son travail lors de la réunion de février

-L'URPS va proposer une formation aux 1ers secours dans la région (possiblement à Reims)

-La prochaine réunion du SDOA aura lieu le 04/02/2025

Julie Préaux, pour le SDOA